

RAPPORT N° 95/6-25
au Conseil Municipal

OBJET

CESSIONS DE TERRAINS

Je vous propose de vous prononcer sur le projet de cession des terrains mentionnés en annexe et, en cas d'accord, de m'autoriser à intervenir dans les actes correspondants.

Je sou mets, en particulier, à votre approbation la cession gratuite des terrains cadastrés section AV n° 7, n° 8 et n° 243. Leur valeur vénale a été estimée à 1 800 000 F par les Domaines. Cette cession constitue la contribution tant matérielle que financière de la Ville à la réalisation de la R.H.I. Bassin Couderc.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



LE MAIRE
Michel TAMAYA

REÇU A LA PRÉFECTURE
DE LA RÉUNION

22 DEC. 1995

ARTICLE 3 DE LA LOI N° 82-213 DU 2 MARS 1982
RELATIVE AUX DROITS ET LIBERTÉS DES
COMMUNES, DES DÉPARTEMENTS ET DES RÉGIONS

DELIBERATION N° 95/6-25
du Conseil Municipal
en séance du vendredi 15 décembre 1995

OBJET

CESSIONS DE TERRAINS

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée ;

Vu le Code des Communes ;

Sur le RAPPORT N° 95/6-25 du Maire ;

Vu le rapport de Monsieur Alain ARMAND, 1er Adjoint au Maire, présenté au nom des Commissions, Aménagement et Entreprise Municipale / Finances ;

Sur l'avis favorable desdites Commissions ;

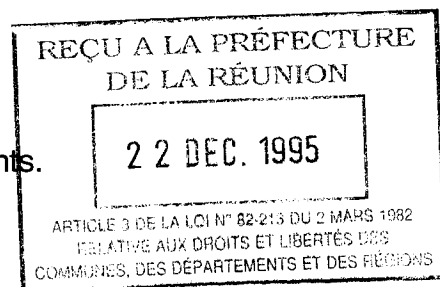
**APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

ARTICLE 1

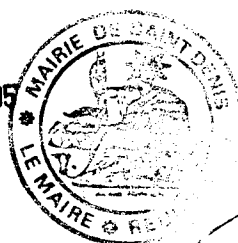
Approuve le projet de cession des terrains communaux mentionnés en annexe et, particulièrement, la cession gratuite à la S.E.M.A.D.E.R. des parcelles concernées par la R.H.I. Bassin Couderc.

ARTICLE 2

Autorise le Maire à intervenir dans les actes correspondants.



Pour extrait certifié conforme
Fait à Saint-Denis, le 21 DEC. 1995

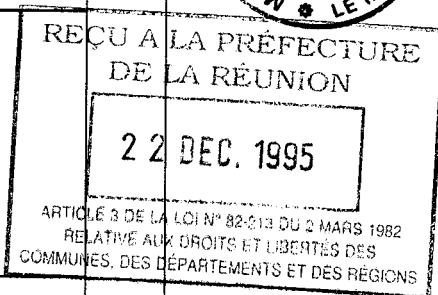


LE MAIRE
Michel TAMAYA

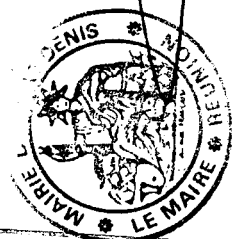
ANNEXE AU RAPPORT N° 95/6-25
au Conseil Municipal
en séance du vendredi 15 décembre 1995

CESSIONS DE TERRAINS

Références cadastrales	Superficies	Situations	Bénéficiaires	Modalités de cession	Prix	Buts de cession
BK 193	1 323 m ²	Avenue Eudoxie Nongé Chaudron	S.E.D.RE.	En pleine propriété	650 000 F (suivant estimation des Domaines)	Réalisation de la R.H.I. Multisites Est du Chaudron
AV 7-8-243	84 017 m ²	Sentier des Avocats Rampes du Brûlé	S.E.M.A.D.E.R.	En pleine propriété	Cession gratuite	Réalisation de la R.H.I. Bassin Couderc
DK 6-103-112-113	1 781 m ²	Allée des Saphirs Bellepierre	S.I.D.R.	En pleine propriété	399 001 F (suivant estimation des Domaines)	Réalisation de la R.H.I. Pavadé



Vu par le Conseil Municipal
en séance du 15 décembre 1995


LE MAIRE
Michel TAMAYA
